

Département de L'Oise

Commune des

HAUTS-TALICAN

Modification des limites territoriales de la commune des Hauts-Talican en vue d'ériger le territoire de l'ancienne commune de Beaumont-lès-Nonains en commune séparée

Enquête Publique

20 juin - 6 juillet 2022

RETRANSCRIPTION DES OBSERVATIONS

Commissaire Enquêteur :

Michel MARSEILLE

RECUEIL DES OBSERVATIONS

Observations formulées sur le registre de la mairie de Villotran

1) Courrier de Monsieur et Madame ROSSETTO, Beaumont-lès-Nonains

La fusion de Beaumont les Nonains, villotran et La Neuville Garnier, votée à l'unanimité par les 3 conseils Municipaux possède de nombreux atouts pour réussir :
les 3 villages sont déjà au sein du R.P.I. de Valdampierre au niveau scolaire, contribuant à la pérennité de l'école de Beaumont.

toutes les 3 avaient un nombre d'habitants quasiment équivalent, sont intégrés dans la Communauté de Communes des Sablons, mais loin des axes principaux. la commune nouvelle permettant d'affirmer d'une manière plus forte son caractère rural au sein de l'E.P.C.I.

La fusion a permis de notables économies sur le fonctionnement de la commune, grâce à plusieurs mutualisations : entretien des espaces verts, assurances, réseau informatique... tant et si bien que le Conseil Municipal a voté une baisse des impôts locaux. Lequel Conseil a voté, pratiquement à chaque fois à l'unanimité le budget des Hauts-Talican. Il suffit de relire les comptes-rendus des conseils municipaux pour se rendre compte qu'il n'existe pas une opposition systématique et nombreuse à tous les projets présentés, au contraire.

Je pense que le principal problème est dû à un conflit de personnes, d'égo mal placé et de refus de concertation au sein du Conseil. De plus, plusieurs conseillers nouvellement élus se sont trouvés confrontés à des débats un peu vifs, mais toujours corrects, qui ont pu les heurter.

Une autre raison du conflit a pu être que le nombre de conseillers, 19, attribué en période transitoire, ne permettait pas un partage équilibré de conseillers entre les 3 anciennes communes. Or. lors du prochain mandat ce nombre reviendra à 15, permettant une division égale entre celles-ci.

De plus. les prochaines élections municipales permettront le renouvellement de plusieurs conseillers. aplanissant ainsi la majorité des difficultés au sein de celui-ci, car il est évident que les habitants des Hauts-Talican (non consultés pour la fusion et trouvant incompréhensible qu'on les consulte pour la défusion) n'ont jamais manifesté ouvertement d'hostilité suite à la création de la nouvelle commune, ainsi qu'à son fonctionnement.

Je pense donc qu'il est très préjudiciable pour les habitants des Hauts-Talican et principalement ceux de Beaumont les Nonains de procéder à une défusion. De la persévérance, du courage et beaucoup de concertation permettront de surmonter les difficultés et ainsi de faire progresser notre si beau village.

2) Madame DEZUTTER Sylvie, Villotran,

est très favorable à la défusion de la commune de Beaumont (ex commune), compte tenu

- des refus permanents des élus de Beaumont aux diverses propositions (voir compte rendus du conseil municipaux)
- du fonctionnement indépendant (exemples Fête des Mères, fête du village ...)

fonctionnement harmonieux d'un village = participation de l'ensemble des habitants des villages et des Hameaux.

3) Monsieur DELARGILLIÈRE, Villotran,

est pour la défusion pour les motifs suivants :

- Vote contre des élus de Beaumont quasi systématique
- organisation de manifestations à Beaumont sans inviter les populations des deux autres ex village
- candidature au poste de maire lors de la fusion sans en avertir les conseillers municipaux de Villotran et de la Neuville
- privilégie les intérêts particuliers avant l'intérêt général
- opposition à la diffusion des compte rendus de conseil municipaux aux habitants du village de Beaumont
- mairie de Beaumont ne renseigne pas les habitants des deux autres communes
- élus de Beaumont semblaient être dans l'opposition ne cherchant pas à s'intégrer aux autres communes

4) Monsieur RONDREUX Olivier, Villotran, bénévole à la bibliothèque municipale

constate :

- une entente sereine entre les habitants de la Neuville et de Villotran
- très faible participation des habitants de Beaumont aux activités de la bibliothèque

Il se dit souvent que les relations avec l'ex commune de Beaumont (élus) sont difficiles voire conflictuelles

5) Madame BILLIET Martine, Villotran,

est pour la défusion pour les raisons suivantes

- les conseillers de Beaumont (une majorité) sont toujours contre les décisions prises par la Neuville et Villotran (ralentisseurs, stop, aménagements divers, jeux enfants, ...)
- réunions de conseil municipal toujours tendues
- une majorité de conseillers du Beaumont semble constituer un "clan" : exemple fête à Beaumont sans invitation des habitants de Villotran et la Neuville

Je constate également le désappointement de Monsieur le maire face à ces comportements.

Observations formulées sur le registre de la mairie de La Neuville Garnier

1) Monsieur Masurier Benoit, Beaumont les Nonains,

je suis pour la diffusion des communes :

le ménage de la salle de Beaumont qui n'a pas été fait après l'organisation de la fête de Beaumont loisirs, qui était fait auparavant par la femme de ménage de la commune

l'entretien des chemins de la commune qui était fait de champ à champ auparavant et maintenant que le milieu du chemin

les guirlandes de Noël qui ont été mises une fois et après plus mises, et remplacées par des sapins avec des prises électriques qui traînent dans l'eau, source de danger pour des enfants

la mise en place de stop qui gêne la circulation en matériel agricole

le ramassage des déchets sauvages qui n'est pas fait même s'ils sont signalés

2) Madame Kasperek Marguerite, Beaumont,

je suis CONTRE la défusion des communes. Des progrès au niveau de la gestion des communes ainsi que des économies budgétaires. Pourquoi renoncer à cela ?

La défusion entraînera encore des frais supplémentaires pour la commune ainsi que pour ses habitants

Les habitants vont encore devoir faire des changements d'adresse alors qu'il y a encore des soucis administratifs suite au précédent changement de nom de rue et de communes
Qui va payer les cartes de visites et flyers des entreprises de la commune qui vont encore devoir être refaits à cause de l'adresse ?
Pourquoi défusionner pour des problèmes d'egos ? Si les conseillers de ce conseil ne s'entendent pas, qu'ils démissionnent de leurs fonctions ou patientent jusqu'aux prochaines municipales. Rien ne dit qu'avec un nouveau conseil, l'entente ne sera pas cordiale
Je suis d'avis à patienter et prolonger l'expérience jusqu'aux prochaines élections
Rome ne s'est pas fait en un jour, Les Hauts-Talican non plus
Laissons une chance à cette nouvelle commune d'exister

3) Monsieur Butteux Dominique, La Neuville Garnier,

se positionne catégoriquement pour la défusion de la commune des Hauts-Talican. Étant ancien conseiller municipal est donc à l'origine de la fusion, j'ai pu constater l'ambiance désagréable au sein des réunions de conseil de façon systématique avec régulièrement des refus ou abstentions aux propositions des conseillers de Villotran et de la Neuville. Ceci depuis que Monsieur Beauvisage n'est pas obtenu ce qu'il souhaitait, c'est à dire la place de maire des Hauts-Talican alors qu'il ne s'était à aucun moment manifesté dans ce sens lors des premières réunions.

4) Madame Séverine Crucifix-Solanet-Moulin, secrétaire mairie

Je suis pour la défusion
Lors de la fusion, il était convenu que les secrétaires puisse se suppléer si nécessaire. Les mairies ne fermaient pas aux vacances par exemple
J'ai travaillé sur Beaumont du 1er janvier 2019 au 27 novembre 2020, à raison de deux jours par semaine.
J'ai tenté de mettre en place un tableau sur lequel on indiquait les tâches à faire, en cours, terminées. J'étais la seule à l'utiliser
À chaque fin de journée, j'informais ma collègue de mon travail. Je n'ai jamais su ce qu'elle faisait.
J'ai mis trois mois à avoir un bureau : ma collègue avait décidé que je prendrais le sien et s'était installée une petite table accolée au bureau, dos à la porte d'entrée dans le bureau
Je n'ai jamais pu écouter les messages sur le répondeur. Ils sont redirigés vers une autre ligne où il y a un code, je ne sais pas
Je lui ai demandé plusieurs fois de me fournir le tableau remis par la communauté de communes de Sablons dans le cadre de leurs opérations d'archives permettant de gérer nos archives. J'ai fini par demander à Monsieur Beauvisage d'intervenir. Il m'a répondu de voir avec ma collègue. Je n'ai toujours pas ce tableau
Le problème des impayés, notamment pour les télécommunications : je me suis retrouvée plusieurs fois sans téléphone et Internet sur Villotran et la Neuville Garnier donc difficile de travailler
Aujourd'hui encore il faut que SFR envoie des relances avant d'être payé. Il n'y a aucune raison Elle ne travaille pas pour Villotran ou la Neuville Garnier. Régulièrement j'ai des personnes qui me disent qu'ils ont contacté Beaumont et attendent toujours une réponse ...
Elle ne me communique pas les mails destinés à Villotran ou la Neuville Garnier qui arrivent sur la boîte mail de Beaumont
Il n'y a jamais eu d'éclats entre nous. Lorsque je lui proposais de faire quelque chose de telle façon, elle me répondait "fais comme tu as l'habitude"
Mais petit à petit cela devenait lourd, pesant. J'entendais des choses où je voyais passer des mails qui n'allaient pas du tout dans le sens d'une construction de commune nouvelle.
Depuis le 27 novembre 2020 je ne vais plus sur Beaumont, suite à la demande de ma collègue
Aujourd'hui je n'ai plus qu'une seule tâche commune avec elle : les délibérations. Là encore je ne sais pas celles qui sont rédigées ou pas. Donc il est arrivé que les délibérations soient écrites deux fois.

Pour moi, le travail se fait dans la suspicion, le doute : est-ce que cette tâche est réalisée ou pas ?

Exemple :

Les élus de Villotran et la Neuville Garnier et moi-même commençons à nous interroger sur les distributions faites aux habitants. Nous savons aujourd'hui qu'elle ne sont pas faites en même temps sur Beaumont que celles pour des habitants de Villotran et la Neuville Garnier

En effet nous avons distribué le dernier compte rendu de conseil ainsi que l'invitation pour la fête de Villotran le 30 juin. Sur l'ancien territoire de Beaumont certains habitants l'ont eu le week-end dernier et d'autres le 6 juillet. La date butoir pour s'inscrire est le 8 juillet

Rien n'est fait et n'a jamais été fait de la part de certains élus de Beaumont et de la secrétaire pour que la commune nouvelle ait une organisation cohérente et que le travail se fasse sereinement.

Observations formulées sur le registre de la mairie de Beaumont-Les Nonains

1) Madame GUY-COICHARD, Beaumont

Je viens vous faire part de mes remarques concernant une possible défusion de la commune de Beaumont les Nonains.

La fusion de nos 3 communes s'est faite en janvier 2019 à l'unanimité, même si la population de Beaumont les Nonains (ainsi que les conseillers municipaux) n'ont pas été informés des différentes démarches.

Le conseil municipal de la nouvelle commune a été élu au mois de juin 2020 et s'est mis en place tout de suite après, ce qui ne fait pas une grande période pour lui permettre de faire des actions communes.

Nous avons néanmoins pu constater, depuis l'année de fusion, des économies confortables sur notre budget commun, notamment sur le budget de fonctionnement (entretien espaces verts, assurances, réseau informatique etc...) ainsi qu'une baisse du taux des impôts locaux. Nous avons également pu offrir à nos aînés des colis de fin d'année et un repas plus conséquents que les autres années, même chose pour les cadeaux de Noël des enfants. Il était également prévu d'agrandir la salle des fêtes de Villotran afin de faire des fêtes plus importantes, ce qu'apprécie notre population.

De plus la fusion a permis de sauvegarder l'école de Beaumont les Nonains, garder une école en milieu rural est quelque chose de précieux, la commune a pu également affirmer son caractère rural plus fortement au sein de l'EPCI.

Le problème le plus important porte sur une question d'égo mal placé entre ceux qui auraient le "pouvoir" et ceux qui ne l'ont pas eu, ils ruinent de ce fait tout le travail fait pour le bien-être des habitants.

Les élections pour la commission chargée d'émettre un avis sur la défusion se sont tenues fin Juin et début juillet, le conseil ne souhaitait pas faire une lettre d'informations dans les boîtes, j'ai moi-même fait un papier que nous avons affiché à la porte du bureau de vote lors des législatives. Le maire et les maires délégués ont finalement accepté de distribuer dans les boîtes aux lettres mon papier, Beaumont les Nonains les a reçu le vendredi pour voter le dimanche !! De plus nous ne savons toujours pas ce que doit faire cette commission, ce qui est sûr c'est que les gens sur la liste sont majoritairement pour la défusion (bonjour la démocratie, personne ne sachant qu'une deuxième liste pouvait être faite) et certaines personnes ont été refusées sur cette liste sous prétexte qu'ils n'avaient pas les bonnes opinions.

Le vote du 1er tour nous a porté, mon collègue conseiller et moi-même, les deux seuls contre la défusion, largement en tête du scrutin et élus au 1er tour. Bien sûr les autres ont été élus au 2ème tour mais n'ont même pas réussi à avoir autant de voix que nous au 1er. Je vais revendiquer à la 1ère réunion le poste de présidente de cette commission, ayant eu le plus de voix avec mon collègue, mais je sais pertinemment que je ne vais pas être élue.

Les prochaines élections municipales, en 2026, soit dans moins de 4 ans, permettront d'aplanir et d'apaiser les conflits puisque le nombre de conseillers sera de 15 au lieu de 19, soit 5 par

commune, et que le maire pourrait être quelqu'un d'autre éventuellement, cette guerre des égos pourrait donc cesser.

il serait dommage que la population subisse une défusion qui ne leur serait pas favorable, au niveau de leur bien-être et de leur intérêt pour une question de chasse au pouvoir !

il serait préjudiciable pour la population de Beaumont les Nonains de défusionner, un peu de temps, de courage, de discussions sereines permettraient de surmonter tous nos problèmes et faire vivre sereinement notre beau village.

J'espère que mon courrier retiendra votre attention ainsi que celle de Madame la Préfète, car les informations circulant sur cette défusion sont très axées sur une réponse positive et ne sont pas objectives...

2) Madame Lucet Faustine, Beaumont,

exprime son incompréhension face a cette possibilité de défusion. Je ne trouve pas d'intérêt économique ni de sens à cette proposition. Si les seules motifs sont des mésentente entre les membres du conseil les prochaines élections municipales pourront permettre à ceux qui le souhaitent de faire campagne. Pour leur je considère qu'il n'y a pas de motivation suffisante à cette proposition.

3) Madame DE MORO, Beaumont,

Nous bénéficions de travaux qu'on aurait peut-être jamais pu faire : chemins refaits, un arrêt de car

- nécessité de réduire le côté administratif et dépenses sur des bâtiments, personnel de mairie en regroupant des petites communes

- scandaleux que deux ou trois membres du conseil peuvent perturber à chaque fois les réunions au point où les autres arrivent stressés d'avance et fini par voter la sortie de notre village du regroupement que nous avons demandé.

Les membres agissent par sentiment de revanche parce que leur poulain n'a pas élu "maire supérieur". L'ancien maire nous avait mis en garde avant même le début de la collaboration que si Monsieur Logeay était élu ça allait être terrible car il passe son temps dans son exploitation en Slovénie et que Valery Beauvisage (son petit soldat, pion même) sera un meilleur choix. Monsieur Logeay aurait dû être plus ferme pendant les réunions mettant les propositions au vote (dans une bonne démocratie ça se passe comme ça) au lieu d'attendre systématiquement une unanimité

Le but du regroupement, pour moi, était de réduire les charges administratives : locaux municipaux, frais bureaucratiques etc. tout en augmentant notre pouvoir de réclamer des aides auprès de la communauté de communes

Que deux ou trois réussissent à casser ce qui a été mis en place pour des raisons personnelles n'est pas acceptable

Je suis contre la confirmation de ce regroupement

On bénéficiait aussi d'un entretien des espaces verts exceptionnel.

4) Madame Masurier, Beaumont,

Pourquoi je suis pour la défusion

- à l'origine il était prévu qu'au conseil suivant comme Beaumont était la plus grande commune qu'il y ait 7 conseillers de Beaumont, 6 de Villotran et 6 de La Neuville Garnier, en fait , on a Villotran qui a le Maire, un maire délégué et un adjoint alors qu'à la Neuville et Beaumont il n'y a qu'un maire délégué

- Nous n'avons jamais réussi à avoir le compte rendu du 3 juillet 2020, avec les élections du maire, mais aussi le discours qu'il a fait avant les élections des maires délégués, (discours contre Valéry Beauvisage), et une élection d'adjoint qui il me semble n'a pas été faite dans les règles puisqu'il n'a pas été demandé aux conseillers qui voulez se présenter...

- Les conseillers de Villotran et la Neuville Garnier sont restés braqués contre Mr Beauvisage car il s'est présenté lors de la fusion contre Mr Logeay qui était au courant puisqu'il est venu demander à l'ancien maire de lui demander de ne pas se présenter

- les comptes rendus des conseils sont rédigés par le maire et la secrétaire de Villotran sans tenir compte des secrétaires de séance, qu'ils aient fait les comptes rendus (quand se sont des secrétaires de Beaumont) ou non car si ce sont des conseillers de Villotran ou de la Neuville Garnier, ils ne prennent aucunes notes. Les comptes rendus sont rédigés de manière à faire dire ce qu'il veut que les administrés entendent.

- Les conseillers des autres communes ne comprennent pas que ceux de Beaumont discutent des propositions, pour deux raisons je pense, la plupart des conseillers des autres communes sont au courant des sujets qui vont être débattus (qu'ils ont déjà débattu), les dates des conseils sont connues d'avance dans les deux autres communes (SIRS 2022)

Les décisions qui sont prises ne sont pas suivies ex : utilisations des guirlandes de Noël de Beaumont jusqu'à leur usure, tonte des chemins pour éviter les traitements des agriculteurs...

2 ans pour boucher des nids de poule, on me dit de demander à Mr Beauvisage alors qu'il n'a aucun pouvoir ..

Pas de compte rendus en conseil des réunions de commission et CCS, (syndicat électrique, SIRS, routes...)

Secrétaire de séance... La NG

Pas de réunion des commissions communication, CCAS depuis 2 ans (29/10/2020)

Réunion de conseil juste quand il y a besoin d'un vote du conseil

Vote unanime des conseillers de Villotran et de la Neuville Garnier alors que 4/6 pour Beaumont pour la défusion. ..

5) Madame THOMAS Céline, Beaumont

Je suis contre le projet de défusion des communes des Hauts Talican pour les raisons suivantes : La fusion, "concoctée" entre les élus de l'époque, sans trop de communication auprès des administrés sur le sujet. Découverte, pour ma part, presque par hasard que les communes allaient fusionner.

Les démarches administratives de changements d'adresses liés à la fusion ne sont toujours pas terminées à date. Problèmes de mises à jour au fur et à mesure des bases de données de certains prestataires (assurances, gaz, téléphone...), de sites officiels (Ameli, ANTS,...) ou sites e-commerce. Même la carte d'électeur 2022 est à l'ancienne adresse. Ces démarches durent déjà depuis plus de 2 ans. Je n'ai pas envie de recommencer. Trop de démarches sans avoir déménagé.

L'absence de communication sur les griefs qui ont poussés à la mise en place de ce projet de défusion. Dans les comptes rendus des conseils municipaux, il est indiqué régulièrement le sujet de l'avancement de la défusion, mais jamais, sauf erreur de ma part, il n'a été expliqué les raisons pour lesquelles il faudrait défusionner.

L'absence de communication sur les éventuels projets pour la commune de Beaumont-Les-Nonains si la défusion était actée.

La fusion des communes est trop récente, il faut laisser un peu plus de temps avant de défaire ce qui vient d'être fait.

6) Couple de Beaumont souhaitant resté anonyme

Personnes souhaitant s'informer sur les raisons de la défusion. 1 personne est contre la défusion, la seconde sans avis

7) Monsieur DUBUS Claude, La Longue Rue

La dérive du « toujours plus grand »

La commune doit rester un lieu de proximité, un cadre intime et chaleureux dans lequel tout le monde se connaît (ou presque) et où chacun est reconnu. Elle doit garder sa dimension humaine pour pouvoir jouer ce rôle bienfaisant. Qu'on y soit né ou qu'on y réside, elle donne à chacun un sentiment d'appartenance on « appartient » à une commune, mais elle nous appartient aussi en partie.

En 1971, la loi Marcelin met en place un plan de regroupement volontaire par voie de concertation entre les préfets et les élus locaux. Aucune fusion ne pourra être prononcée sans que soit organisé au préalable un référendum local. Echec : 1308 communes seulement accepteront de disparaître et par la suite 300 demanderont et obtiendront une défusion pourtant il avait été annoncé de larges avantages financiers.

10 ans plus tard, François Mitterrand a fait savoir qu'il était opposé à la réduction du nombre des communes.

En 2010, à nouveau, une loi est adoptée pour inventer « les communes nouvelles ». Les petites communes sont « invitées » à se regrouper sous un nouveau nom pour en former une seule.

Arguments il faut entrer dans la modernité... Les communes sont trop petites pour pouvoir répondre aux besoins des habitants...

Souvent, hélas, tout se fait sans l'avis des habitants... Il y a déjà des communautés de communes, n'est-ce pas suffisant ?

Car ce qui devait être une coopération solidaire, est en train de devenir une machine technocratique puissante qui met les communes rurales sous tutelle.

Pour 81% des Français "Vivre à la campagne" représente un mode de vie idéal. A la campagne, la vraie, celle des petites communes qu'il ne faut pas détruire pour ne pas ébranler les fondations d'un édifice social qui singularise depuis toujours le vivre ensemble à taille humaine.

Extrait du livre « Ces Villages qu'on assassine » de Pierre Bonte et Céline Blampain (2020)

Le texte ci-dessus pour servir de réflexion sur le besoin de revenir à l'ancien statut de notre petite commune de Beaumont les Nonains. De plus, que deviendraient, si la fusion était maintenue, la mairie, l'école et les autres locaux municipaux ?

8) Madame DUBUS Evelyne, la Longue Rue

Un simple avis

Mon mari est né dans notre belle commune de Beaumont les Nonains, au hameau de La Longue Rue et dans la maison habitée par sa sœur actuellement. Nous nous sommes mariés dans la petite mairie de Beaumont, pas à Aubervilliers d'où je suis native.

En 1976, nous avons décidé de venir habiter définitivement à La Longue Rue, dans la maison achetée par l'arrière grand-père de mon mari en 1943. Celui-ci fut maire de la commune dans les années 1930-40.

J'ai été « adoptée » par le village, donc celui-ci est devenu mon village. Mes parents ont pu venir habiter près de nous et ils sont inhumés au cimetière de Beaumont, dans un caveau, là où nous irons les rejoindre.

Déjà nous ne sommes pas un Village La commune, 3 hameaux, 1 lieu-dit, tout ceci étalé sur une grande surface d'une dizaine de kilomètres de long.

Je n'ai pas compris le pourquoi de la fusion avec deux autres communes. Pourquoi vouloir tuer la campagne, l'âme des villages. Pourquoi voir grand, toujours plus grand, avec plus de monde, où l'on devient complètement anonyme.

Quels avantages pouvait-on tirer de cette fusion? Certainement rien, ou si peu, puisque beaucoup d'habitants souhaitent faire marche arrière. Pour ma part, j'aimerais tant que la commune retrouve son nom. Par respect pour les anciens et aussi parce qu'ils sont beaux nos Villages, nos hameaux. Quelques évolutions, oui, mais pas de transformations radicales, car là, personne ne sait où cela peut mener !

Restons petits, simples, avec ce qu'il y a encore (et pour combien de temps?) de vrai, de naturel et surtout d'humain.

9) Monsieur et Madame LEPOLARD Francis et Nadine, Beaumont

Nous avons emménagé à Beaumont-les-Nonains en mai 2001. Nous habitions auparavant un autre village de l'Oise : Liancourt-Saint-Pierre.

Nous nous sommes présentés à la mairie à notre arrivée et avons intégré rapidement l'association des fêtes, puis plus tard le CCAS en tant que personne nommée par le maire (pour Mme Lépolard).

Dans chacune des entités, les mêmes personnes siégeaient. Nous avons remarqué tout de suite le conservatisme qui émanait de l'équipe municipale et du maire de la commune. Ne rien changer, pourquoi on a toujours fait comme cela, surtout ne rien divulguer aux administrés et ne pas accepter qu'une personne extérieure vienne mettre son nez dans les affaires de la commune.

Pas de site internet parce que personne de l'équipe n'a le temps ni les compétences pour s'en occuper. Mais on pourrait demander à quelqu'un de la commune de s'en occuper, surtout pas, rien ne doit sortir de la mairie. Si vous voulez avoir des informations sur la commune, les conseils municipaux, il faut se déplacer voir le tableau d'affichage à la mairie. Seuls le journal de l'église catholique, et les formulaires d'inscription pour les quatre fêtes organisées par l'association des fêtes arrivent dans les boîtes aux lettres.

C'est un groupe fermé, dans lequel, les conseillers sont remplacés aux élections par leurs enfants. Toujours les mêmes familles figurent au conseil municipal. Une seule fois en onze ans, une deuxième liste s'est présentée aux élections municipales, un avocat parisien qui a une résidence secondaire dans la commune, n'a pas été élu car il n'était pas du cru.

Nous avons appris le 11 novembre 2018, après le dépôt de gerbes au monument aux morts, par M. François Masurier, maire de la commune à cette époque, que nous allions fusionner avec les communes de Villotran et la Neuville Garnier. Et qu'il fallait trouver un nom à notre future commune. Les conseillers municipaux avaient été de leur côté prévenus peu de temps auparavant.

Puis, au mois de mai 2019, au pot de la fête des mères et pères organisé à la mairie, on a appris que notre commune s'appellerait « les Hauts Talican » car il y avait un bois à la lisière des trois communes qui se nommait les Talican.

S'ensuivre en 2020 les élections municipales pour élire les conseillers de la nouvelle commune constituée et le nouveau maire. A la tête de la commune de Beaumont-les-Nonains, figurait

désormais Valéry Beauvisage qui remplaçait François Masurier ayant arrêté ses fonctions. C'est Philippe Logeay, maire de Villotran, qui est élu maire.

Au grand désespoir de certains des élus de Beaumont qui voulaient élire « leur poulain » Valéry Beauvisage comme maire. Ils ne sont plus que six conseillers (six conseillers dans chaque commune plus le maire, soit 19 personnes en tout), deux conseillers en accord avec Philippe Logeay, et quatre contre sur Beaumont.

A partir de cette époque l'entente cordiale est rompue. Chaque conseil municipal fait l'objet de questions et remarques parfois désobligeantes de la part de plusieurs conseillers originaires de Beaumont. ils ne sont jamais d'accord avec les propositions du maire.

Nous avons appris qu'à chaque réunion mensuelle entre M. Logeay et ses trois maires adjoints, Valéry Beauvisage restait muet au bout de la table, les bras croisés, en disant que notre village de Beaumont n'avait besoin de rien.

Alors qu'ils étaient d'accord avec la fusion de nos trois communes et qu'elle ne pouvait nous apporter que de réelles économies et des subventions conséquentes.

Rien que sur le nettoyage des espaces verts et des abords dans chaque commune, le changement est phénoménal. Tonte régulière, nettoyage des caniveaux, et un contrat revu à la baisse.

Idem, pour les assurances des trois communes, forte réduction du contrat.

Il en va de même pour le budget travaux des communes, des subventions plus importantes pouvaient nous être accordées.

Les échanges entre les habitants des trois communes étaient fructueux, comme par exemple la marche organisée par M. Logeay, au mois de septembre 2021 suivie d'un goûter familial.

ii était prévu la réalisation d'un parcours de marche entre nos trois villages, mais les conseillers de Beaumont ont refusé d'y participer. Donc il n'a pas été réalisé pour l'instant.

Et nous recevions les compte rendus des conseils municipaux, le journal des Hauts-Talican, les fêtes organisées au sein de nos trois villages, Nous étions enfin informés de la vie municipale sans nous déplacer.

Nous avons aussi reçu un courrier le 12 mars 2021 émanant de la mairie des Hauts-Talican dans lequel on nous avertissait de notre changement d'adresse (la Grand Rue devenait la Rue des Abbayes commune les Hauts-Talican). On nous demandait de modifier le certificat d'immatriculation de notre véhicule, et de prévenir tous les organismes privés ou publics de ce changement. Ce que nous avons fait et il est hors de question de rechanger à nouveau.

Quel gâchis cette défusion. Nous voulions faire partie de la commission d'enquête pour témoigner de notre désaccord, mais nous n'avons pas été averti de sa date de constitution. Aucune information auprès des administrés n'est parvenue sauf pour les élections de cette dite commission. Nous sommes allés voter sans avoir connaissance de la liste des personnes qui y figurait.

Nous avons appris par la suite que cette commission était constituée des membres du conseil municipal de Beaumont et de personnes choisies par le maire adjoint Valéry Beauvisage car elles étaient favorables à la défusion. Aucun respect de la démocratie à Beaumont-les-Nonains.

10) Madame FAVEUR Michelle, Beaumont,

Une première remarque sur le fait que la fusion des communes est très facile alors que pour des fusionner ça paraît bien compliqué. Il me semble que la procédure devrait être identique pour les deux cas de figures ça peut être un frein à de nouvelles fusions éventuelles

Sur le dossier de la préfecture il est indiqué que les "tensions" sont apparues rapidement après la fusion. Je pense pour ma part que c'est vraiment un climat délétère qui s'est installé très vite. C'est un peu mieux depuis que le maire a proposé de des fusionner mais ça recommencera si la diffusion de aboutit pas.

Les relations au niveau du secrétariat sont également très difficile. De fait, le secrétariat devait être au siège de la commune des Hauts-Talican, à savoir, à Beaumont les Nonains mais à peine installé la deuxième secrétaire est repartie dans ses anciens locaux

Au niveau du conseil municipal ça fonctionne très mal : registre des compte rendu pas signé à chaque validation, comptes rendus distribués avant validation par le conseil, un compte rendu du 3 juillet jamais donné aux conseillers malgré de nombreuses demandes (certaines actées dans les comptes rendus), des comptes rendus rédigés par le maire et non par le secrétaire de séance, la non prise en compte par exemple des corrections apportées par le secrétaire. J'ai été désigné secrétaire de séance lors du conseil municipal du 7 juin, le projet de compte rendu a été adressé à la mairie de Beaumont (car je n'ai pas d'ordinateur) je l'ai corrigé dans les 24 heures et j'ai envoyé mes remarques et/ou corrections par SMS à Monsieur Logeay à 9h. A 16h30 n'ayant pas de réponse de sa part, je lui ai renvoyé un SMS pour qu'il me dise s'il avait bien pris connaissance de mon premier SMS. Il m'a répondu oui et après plus de nouvelles, mais distribution du compte rendu initial avec aucune de mes corrections ...

Vraiment désolée des suites de cette défusion, mais je suis d'accord avec Monsieur Logeay on a bel et bien atteint un point de non retour.

11) Monsieur PENSEC, Jouy la Grange

Je suis pour la défusion

- pour avoir des réponses plus rapides à nos demandes surtout sur les questions de sécurité qui ne me conviennent pas du tout

12) Madame ROCHE Elisabeth, Jouy la Grange

est pour la diffusion.

Elle attire l'attention sur les points suivants :

- installation de ralentisseurs pour limiter les vitesses excessives
- modifier le positionnement de l'abribus pour le reporter vers le calvaire

Espère que la défusion permettrait de régler les sujets évoqués

13) Monsieur COCU Bernard Beaumont

est pour la défusion

- manque de concertation entre les membres du conseil municipal
- admettre les remarques de toutes les communes

14) Monsieur Beauvisage Valéry, maire délégué de Beaumont

est pour la défusion :

- temps d'attente pour faire signer les documents par Monsieur le maire
- après la défusion de Beaumont viendra le tour de la Neuville Garnier et Villotran
- le travail des secrétaires n'est pas du tout coordonné, travail fait en double ou pas du tout
- on veut imposer des aires de jeux pour les fermer au public car ils sont très rapidement obsolètes
- le conseil municipal des Hauts-Talican est constitué de 19 conseillers (6 de la Neuville, 6 de Beaumont et 7 de Villotran) ?? Villotran est arrivé avec le moins d'argent, le moins d'habitants et le plus petit territoire ! Beaumont est arrivé avec 100 000€, la Neuville 90 000 et Villotran 30 000
- les représentants de la commune sont à Villotran, le maire, un maire délégué, un adjoint et la vice présidence du SIRS, alors que Villotran à intégré le SIRS en 2017
- la fusion a été faite dans la précipitation. Monsieur Logeay a répété qu'il fallait fusionner rapidement car après les élections ce ne serait plus possible
- les maires délégués de la Neuville Garnier et Beaumont n'ont le droit de signer aucun bon de commande (ampoules, papier toilette, etc.)

- des comptes rendus de conseil municipal n'ont jamais été faits (élection des maires délégués)
- trop de paroles ont été dites pour que cela puisse fonctionner
- les comptes rendus sont rédigés par Monsieur le maire et ne correspondent pas à la réunion.
- la communauté de communes de Sablons a octroyé 400 000 € à chaque commune à dépenser pendant la mandature, nous n'aurions pas fusionné, nous aurions touché 1 200 000€
- un arrêt de bus a été voté au conseil municipal celui-ci n'est pas fini et il a été payé à un artisan de la Neuville Garnier : il est impossible d'accéder à la bouche à incendie
- un devis a été effectué à une entreprise d'électricité de la Neuville Garnier pour le rebouchage des nids de poules, l'entreprise a traîné pour effectuer les travaux : les habitants de Beaumont ont éclaté 2 pneumatiques
- avant la fusion nous avons évoqué nos souhaits d'investissement, après la fusion rien est ressorti
- depuis la fusion aucun investissement de la communauté de communes des Sablons sur le territoire de Beaumont les Nonains, tout a été fait sur Villotran
- la communauté de communes dit "qu'avec la fusion nous avons le droit de présenter un seul projet", avant la fusion nous aurions pu présenter 3 projets
- aucune fusion de communes ne fonctionne
- si Beaumont les Nonains reste, Beaumont sera toujours pris pour rien
- 17 conseillers municipaux sur 19 souhaitent que Beaumont se retire
- pour le congé d'été des secrétaires, c'est à la secrétaire de Beaumont de s'adapter afin que la mairie reste ouverte
- un feu s'est produit à la Longue Rue à 4 endroits différents. Un gendarme a dit "la fusion ne se passe pas bien"